

Le 4 mai 2015

Me Sonia Lebel
600, rue Fullum, sous-sol – Secteur 0570
Montreal (Québec) H2K 3L6

Objet : Présentations relativement aux conclusions pouvant être émises à mon égard.

Chère Me Lebel,

La présente lettre fait suite à votre envoi du 22 avril 2015.

Par la présente, je, soussigné, Noubar Semerjian, déclare solennellement ce qui suit :

- En aucun cas n'ai-je donné comme instructions aux ingénieurs travaillant sous ma supervision chez Génivar de falsifier les données des bordereaux envoyés au ministère, n'ai-je signé ou transmis de tels documents au MTQ, ni ai-je tenté par quelque manœuvre que ce soit d'obtenir des réclamations injustifiées.
- En aucun cas n'ai-je accepté des pots-de-vin d'entrepreneurs en échange de la falsification de bordereaux, de qui que ce soit, pour quelque projet que ce soit;
- En aucun cas n'ai-je remis à M. Guy Hamel quelque somme que ce soit pour ses dépenses de voyage.

Les allégations qui ont été faites à mon égard lors de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la Construction sont fausses, gratuites et sans aucun fondement ni mérite. Celles-ci ont également fortement porté atteinte à ma réputation, alors que j'ai bâti celle-ci au fil du temps en ayant en tout temps agi selon les règles de l'art et au bénéfice du système routier québécois.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Me Lebel, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Noubar Semerjian.

SYLVIE TRUDEAU
162135
Commissaire à l'assermentation
Pour le Québec

4 mai 2015